

2.0 crédits	15.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Hausman Jean-Marc ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Information concernant l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession</p> <p>Notions d'éthique, de morale et de déontologie: liens et différences, aspects historiques de la déontologie en psychologie, la déontologie comme élément structurant d'une profession</p> <p>Codes de déontologie des psychologues : charte éthique européenne, code belge (historique, contenus, en particulier notions de respect, consentement, publicité, rapprochements sexuels), codes des secteurs (cliniciens, PMS, travail et organisations, recherche et enseignement)</p> <p>Le secret professionnel : principes, exceptions, secret professionnel partagé, cas particuliers, témoignages en justice (Articles 458 et 458bis du Code Pénal), sanctions pénale et civile</p> <p>Non-assistance à personne en danger (article 422bis du Code Pénal) et Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance</p> <p>Gestion des dossiers : Lois relatives aux droits des patients (22 août 2002) et à la protection de la vie privée (8 décembre 1992)</p> <p>Etudes de cas et cas particuliers (travail sous mandat, travail avec les enfants et les familles, autorité parentale, adulte responsable)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à:</p> <p>--</p> <p>Planifier une intervention visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation) en tenant compte des principes de la déontologie et des lois régissant les activités des psychologues; (B2)</p> <p>--</p> <p>Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé (C) et en particulier présenter par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies; (C1)</p> <p>--</p> <p>Se mettre à l'écoute d'autrui en milieux professionnels; (D1)</p> <p>--</p> <p>Interagir et collaborer en réseau de façon adaptée en milieux professionnels; (D2)</p> <p>--</p> <p>Réfléchir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3)</p> <p>Le cours vise, secondairement, à amener les étudiants à :</p> <p>--</p> <p>Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation, en particulier les lois, codes et décrets régissant l'exercice de la profession (A1).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>Les cours cités ci-dessous fournissent des bases importantes de compréhension et d'intégration de la matière de ce cours.</p> <p>- LPSP1110 : Droit : éducation, santé & mp; travail (30h, 3 crédits) (ou jugé équivalent)</p>
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	EPSY